

Conseil municipal du 06 Février 2018

Communiqué le 20 Janvier 2018

Présents, MM Claude BOUENE, Thierry DEMEURE, Jocelyne FIAZ, Antoine LABBITTE, Nicolas LABREDE, Marc LYVES, André MIEGE, Mmes Geneviève MONTAUDO, Christiane PAPON, Agnès BOUAFI-AGUANE, Evelyn MONTAUDO, Christiane MONTAUDO

Absents, MM Christian LETHIQUÉ, Mme Julie PETERARD, Corinne LAURE.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 09 janvier 2018

Mme LYVES est nommée secrétaire de séance.

Exhaustifs

- 1 DP déposé pour un abri couvert Basse de Derrière
- 1 DP déposé pour un abri couvert en extension de surface et avec modification d'une partie de son garage en place habitable
- Placer complémentaires demandés pour :
 - DP division de parcelle Les Papilles
 - DP abri agricole - Clos Michel Est (parcelle n°10 Les Sarcens)

PLU

- Présentation au jour par le Bureau d'Etudes Eco-Stratégie de diagnostic territorial et de l'état de l'environnement.

Demandes d'emploi (des candidats)

Le Maire suggère la création d'un emploi d'adjoint technique principal (sans classe - détermination à 33,00%) dans le cadre d'un mouvement de grade. Monsieur Le Maire propose de suspendre le poste d'adjoint technique (temps complet) Via l'arrêté favorable du Comité Technique, en date du 15/12/2017.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/02/2018.

Emplois	Ancien effectif		Nouvel effectif
	01 septembre 2017	01 octobre 2017	01 février 2018
- Adjoint technique territorial principal de 3ème classe	0	0 temps complet	0 temps complet
- Adjoint technique territorial	0 temps complet 0 temps non complet	0 temps complet 0 temps non complet	0 temps non complet
- Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	0 temps non complet	0 temps non complet	0 temps non complet

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité (12 pour, 0 contre, 0 abstentions) a adopté la modification de tableau des emplois ainsi proposée.

Bâtiments Communaux

Modification de la demande de subvention au titre des fonds de concours de l'Etat pour le projet : Aménagement des abords de la mairie et du local technique.

Monsieur le Maire expose que des modifications de subventions allouées par la Région et le Département pour ce projet ont été reçues. Il propose d'affiner dans le plan de financement le montant sur la participation aux abords de la mairie :

Le coût total de ces travaux s'élève à un montant de 42 547,77 € HT.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :